ROYAUME DU MAROC
CHEF DU GOUVERNEMENT
DELEGATION GENERAL A
L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE
ET A LA REINSERTION
******** *****
PRISON LOCAL TOULAL 2

Avis d'achat sur bons de commande
n°67/2026

Le **23/11/2026**à **08 h :30**, le Directeur de la Prison locale Toulal 2 procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Travaux de maintenance de groupe électrogène 400 KVA.**

Consistance de la prestation : (voir le tableau ci-dessous)

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Vérification de tous les organes mécaniques y compris le contrôle de circuit de : carburant, refroidissement, Electricité, investisseur automatique normal/secours, démarreur, batterie/armoire de commande et de protection.	Vérification de tous les organes mécaniques y compris le contrôle de circuit de : carburant, refroidissement, Electricité, investisseur automatique normal/secours, démarreur, batterie/armoire de commande et de protection.	Ens	01	Il ne sera pas exigé de retenue de garantie
2	Vidange et remplissage d'huile de groupe électrogène (15W40)	Vidange et remplissage d'huile de groupe électrogène (15W40)	Litre	40	
3	Fourniture et pose de filtre à l'huile	Fourniture et pose de filtre à l'huile	Unité	03	
4	Fourniture et pose de filtre à gasoil	Fourniture et pose de filtre à gasoil de 1er choix	Unité	03	
5	Fourniture et pose de filtre à air	Fourniture et pose de filtre à air 1er choix	Unité	01	
6	Fourniture et remplissage antigel Meg dosé à 30% -10°/120°	Antigel meg dosé à 30% -10°/120° Protège les installations contre le gel ,l'ébullition et la corrosion .	Litre	40	
7	Nettoyage général intérieur et extérieur	Nettoyage général intérieur et extérieur	Ens	01	

Lieu d'exécution : La Prison Local TOULAL 2 (km 4 Rte KASBATE HARTANE Meknès)

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : (**02**) jours.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **23/11/2026 à 08 :30** heures.

N.B : Selon l'article 27 du decret n°2-22-431 relatif aux marchés publics , le concurrent reconnu le moins disant doit justifier les conditions requises pour la prestation (Statut, Registre de commerce, Attestation de la CNSS,Attestation fiscale) dans un délais de 24 heures qui court après l'invitation du Maître d'ouvrage .

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés Publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma.'**